



## LA PI POUR VALORISER | 4.6.

# CONTRATS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

**LE 20 MARS 2012 À PARIS**  
**LE 16 OCTOBRE 2012 À TOULOUSE**  
**LE 30 NOVEMBRE 2012 À PARIS**

DURÉE : 1 JOUR

PRIX : 590 €

## OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux financiers et économiques des contrats de recherche.
- Apprendre à organiser contractuellement un partenariat de recherche.

## PUBLIC

Responsables et collaborateurs de services PI, de recherche et développement ou de valorisation, ingénieurs brevets, juristes aussi bien du privé que des organismes publics.

## Intervenants

- Mandataire en brevets européens.
- Avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle.

## Pré-requis

Connaître les bases du droit de la propriété intellectuelle.

## Pédagogie

- Exposés.
- Dialogue entre les intervenants et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### CONTEXTE

- Enjeux financiers et économiques
- Cadre contractuel

### PRINCIPAUX ASPECTS DES CONTRATS DE RECHERCHE ET CLAUSES CORRESPONDANTES : ETUDE DES PRINCIPALES CLAUSES Y INCLUSES, À TITRE D'EXEMPLES

- Définitions : perfectionnements, etc
- Objet
- Organisation des tâches et modalités d'exécution (comité de coordination, etc)
- Moyens : financiers, matériels, humains (le cas des stagiaires)
- Confidentialité
- Propriété et protection des résultats, dont les problèmes liés aux inventions de salariés
- Conditions d'exploitation des résultats
- Clause de responsabilité
- Litiges et loi applicable
- Clauses diverses : hardship, changement de contrôle
- Projet ou nouveau règlement européen relatif aux accords de R&D
- Rappel relatif à la protection des données
- Rappel concernant le PCRDT (Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique) et les contrats de consortium

### LES SPÉCIFICITÉS LIÉES AUX CONDITIONS DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

- Pôles de compétitivité et contrats pouvant être conclus

### MESURES FISCALES

- Crédit d'impôt-recherche
- Dispositif «Jeune entreprise innovante»